

SODAM Occitanie 2020

Rencontres territoriales en visioconférence

les 4, 6, 7 et 11 mai 2020

Dans le cadre du SODAM et en lien avec la FAMO, 4 rencontres territoriales (sous forme de visioconférences) ont été organisées par bassin qui ont réuni 28 personnes au total :

- **Gard-Lozère**, le lundi 4 mai de 14h30 à 16h30 (référénts Maud - Périscope, Claire - L'Hiver Nu et Alban - Cie Zouac) : *7 personnes présentes : Alban (Cie Zouac), Christelle (Hélice Théâtre), Claire et Baptiste (Cie L'Hiver Nu), Maud (Périscope), Isabelle (Cie Bulle), Marie-Noël (Centre de Création du 19 - Monfrin)*
- **Aude-Ariège**, le mercredi 6 mai de 16h à 18h (référénts Caroline – Mima, et Vincent - Cie Les Mains Libres et Juliette – Cie les Philosophes Barbares) : *8 personnes présentes : Vincent (Cie Les Mains Libres), Emma, Simon et Caroline (MIMA), Jo (Moving People), Juliette et ? (Cie les Philosophes Barbares), Catherine (Cie Le Poison Soluble)*
- **Haute-Garonne-Tarn-Nord-Aveyron-Gers**, le jeudi 7 mai de 14h30 à 16h30 (référénts Laurence - Teotihua, Giorgio – Odradek et Gilles - Cie Rouges les Anges) : *11 personnes présentes : Claire (Marionnettissimo), Giorgio et Joëlle (Odradek – Cie Pupella Noguès), Muriel et Luc (Cie Vent de Sable), Véronique (Art Corps Art Cris), Isabelle (Cie Bulle), Mathilde et Justine (Cie La Bobèche), Laurence (Téotihua), Vanina (Cie les Acolytes Anonymes)*
- **Hérault-Sud-Aveyron-Est-Aude-PO**, le lundi 11 mai de 14h30 à 15h30 (référénts Jean-Marie Doat - En Votre Cie, Jonathan - Théâtre de la Vista et Alban – Cie Zouac) : *2 personnes présentes : Alban (Cie Zouac) et Carole (Cie Merci Mon Chou)*

Ces rencontres ont eu pour objet d'informer sur les situations de chacun face à la crise sanitaire (difficultés rencontrées...), de partager des informations (gestion de l'activité partielle, ressources réglementaires et administratives...) et d'inviter à se projeter dans l'après (évolution des activités, formes de solidarités...).

Actualités et informations

Pour information, le CA de la FAMO se réunit régulièrement depuis le début du confinement. Il réalise une veille générale à l'échelle de l'Occitanie, et ouvre plusieurs chantiers sur les résidences (identification lieux pour augmenter les possibilités d'accueil pour l'automne prochain en réponse aux nombreux reports...), et sur la reprise des activités après la crise (en lien avec Thémaa). Il fait le lien avec le COREPS (conférence régionale des professions du spectacle) et ses groupes de travail sur l'économie, l'emploi, la formation et la production-crédation.

Globalement, l'ensemble des structures sont à l'arrêt. Les programmations et résidences sont annulées ou reportées d'abord sur l'automne (sans assurance qu'elles puissent être maintenues) et sur 2021. Les lieux, festivals et compagnies traversent un période d'activité administrative très intense pour gérer ces reports et annulations, ainsi que les mesures d'activités réduites. La création est fortement ralentie, une grande part des artistes n'ayant pas l'esprit à cela.

De nombreuses ressources administratives et réglementaires sont partagées : Le Collectif Intermittents de l'Aveyron¹ (CIA) très actif sur la période (contact Claire de la Cie L'Hiver Nu), la page

1 <https://www.facebook.com/Collectif-des-intermittents-de-laveyron-478308845693660/>

de veille d'Occitanie en Scène², les ressources de Thémaa³ et du Synavi⁴, les fiches pratiques de la Fédération des Arts de la Rue⁵... A noter que certaines DDCSPP sont mobilisées sur les dispositifs d'urgences pour les associations⁶.

Des difficultés récurrentes sont soulignées :

- **les aides publiques** : les soutiens des collectivités et de l'État sont variables en direction du champ artistique et culturel. Certaines collectivités ont pris l'engagement de verser les subventions de 2020 rapidement et dans leur intégralité, alors que d'autres temporisent (le Gard semble faire marche arrière après une longue période de concertation avec les acteurs du Collectif 30). Certaines collectivités refusent d'indemniser ou de régler les cessions annulées ou reportées en l'absence de « service fait »⁷. Les vides juridiques laissés par la loi d'urgence sanitaire laissent de nombreuses situations en suspend. Les attitudes des communes sont variables : par exemple, Tournefeuille assume 70 % de ses engagements antérieurs, alors qu'à ce jour Mirepoix temporise tout versement de subvention en attendant de connaître les conditions de reprise possible d'activité.
- **la diffusion** : les protocoles sanitaires imposent des contraintes telles qu'aucun événement ne peut se tenir en l'état actuel (distanciation physique, masques, désinfections, sens de circulation...). Quelques programmations en Espagne semblent maintenues sans assurance de possibilité de se déplacer hors des frontières pour l'instant.
- **la création - les résidences** : l'ensemble des résidences ont été reportées, chamboulant le calendrier des lieux et des compagnies sur l'été et l'automne. Une saturation des lieux est à craindre et incite à trouver de nouveaux espaces sur cette période. L'activité de création doit être maintenue autant que possible. Les conditions sanitaires d'accès aux plateaux sont encore incertaines, et demanderont des aménagements et des fonctionnements particuliers. Certaines compagnies dotées de lieux projettent de reprendre leurs travaux de création, chez elles, en format parfois réduit (reprises de solos...).
- **les actions culturelles** sont elles aussi reportées ou annulées dans leur ensemble. Les relations avec les établissements scolaires sont compliquées, ceux-ci refusant de régler des prestations non réalisées (cf. « service fait »). Les projets d'éducation artistique et culturelle ne sont pas une priorité pour les enseignants devant gérer une réouverture progressive des établissements.

2 <https://www.reseauscene.fr/mesures-specifiques-au-covid-19.html>

3 <https://www.themaa-marionnettes.com/actualites/coronavirus-et-spectacle-vivant-centralisation-des-informations-dont-nous-disposons/>

4 <https://www.synavi.org/ressources-covid-19.html>

5 <https://www.federationartsdelarue.org/ressources/covid-19-fiches-pratiques-fede>

6 <https://www.avise.org/actualites/lancement-du-dispositif-de-secours-ess>

7 Source [FNAR](#) : Nombre de structures qui avaient des engagements avec des collectivités ou des établissements soumis à la comptabilité publique (EPCC, EPCI, théâtre de ville, scènes labellisées, établissements scolaires, etc.) se retrouvent confrontées à l'argument de la clause du « service fait ». En comptabilité publique, il n'est pas possible de payer un contrat qui n'a pas été honoré, il faut que le « service fait » soit fait, dans le sens effectué, pour que la facture soit réglée. Étant donné le caractère exceptionnel de la situation que nous traversons, la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, promulguée le 23 mars, a permis de lever cette clause du service fait. Cela est confirmé dans l'ordonnance 2020-319 d'application de la loi, signée le 25 mars et parue au Journal officiel le 26 mars.

Projections, pistes de travail...

Le numérique a envahi tous les pans de la société comme un nouveau canal des relations humaines. Les médias numériques (réseaux sociaux, streaming, visioconférences...) cultivent l'image de soi et l'individualisation, et réinterrogent les rapports à l'espace, au temps, à l'autre... Très majoritairement les compagnies sont réticentes à l'usage du numérique (réseaux sociaux, visioconférence, diffusion sur le web...), réaffirmant leur attachement au spectacle vivant. Des actions ont toutefois pu être maintenues grâce à ces outils et ont révélé un rapport nouveau qui s'instaure entre l'artiste et le stagiaire/étudiant tout à fait intéressant (ateliers de pratiques adultes au Périscope, suivi des travaux d'étudiant à l'Université de Montpellier, réunions en visioconférence...). La proposition d'activité créatives pendant la période de confinement a été vécue de façon très positive par les participants des ateliers (sortir de la routine quotidienne, se relier à d'autres, avoir un moment de respiration, penser à autre chose...). Pour info, le Festival des Arts Confinés⁸ propose des créations artistiques inédites sur le web durant la période de confinement.

Les questions de responsabilité se posent aux élus locaux, comme aux citoyens et aux entreprises. Tout le monde est soumis à des injonctions contradictoires et incité à la prise de responsabilité dans un cadre juridique in-sécurisant. Aussi, de nombreuses inconnues freinent la reprise d'activité et la réflexion. Quel usage possible de l'espace public ? Quelles conditions d'accès aux infrastructures communales (salles de travail, services publics...).

La période de crise est stressante, plus ou moins difficile à vivre individuellement, et soumet les personnes à des cadres réglementaires d'exception qui ne répondent pas à toutes les situations. Aussi, il ne faut pas attendre des réponses à toutes les questions de la part des pouvoirs publics (Etat ou collectivités), mais chacun doit prendre peu à peu ses responsabilités et **se réapproprier son pouvoir agir**.

L'invitation de toute part à se réinventer, à réinventer les formes, les fonctionnements, les économies ne doit pas se transformer en injonction. La période de crise est l'occasion de réaffirmer des valeurs et principes largement partagés (écologie, démocratie, économie solidaire, droits humains...). **Il s'agit de se donner la possibilité d'expérimenter**, de se donner le droit à l'erreur, et de réfléchir à des opportunités nouvelles de travail pour les artistes et techniciens, de nouvelles formes...

Considérer les différents secteurs d'activités, comme le tourisme, l'éducation, l'agriculture, l'action sociale... et étudier les possibilités d'actions :

- Quels partenariats ou collaborations avec **les écoles**, avec les enseignants, dans le cadre de la reprise des cours avant l'été, ou à plus long terme... ? Comment les acteurs culturels peuvent réfléchir et participer au maintien de services publics (de l'éducation, de la culture) notamment en milieu rural, dans les villages ?
- Quelles propositions peuvent être faites, individuellement ou collectivement, en direction des **établissements spécialisés** (Ehpad, Centre d'accueil pour handicapés, Centres sociaux et maisons de quartiers...), en termes d'actions culturelles, de pratiques artistiques, de diffusion...?
- Les structures culturelles, notamment rurales, participent souvent de réseaux locaux d'action citoyenne (en étant point relais d'une AMAP, en participant à un collectif associatif...). Faut-il jouer **la carte de la proximité**, des coopérations territoriales et du développement local ?

Affirmer les rôles et fonctions des artistes dans la société, et réaffirmer la primauté de la création et de la diffusion des œuvres. Les artistes ne sont pas forcément compétents ou désireux de développer de l'action culturelle et de l'animation. les annonces présidentielles sur l'intermittence du spectacle

8 <https://agora-off.com/presentation-festival-des-arts-confines>

rassurent et donnent des perspectives. Mais chacun attend de voir se concrétiser la mise en œuvre du rallongement des droits des artistes et techniciens. Les invitations à se réinventer et à faire de l'été une période culturelle montrent la méconnaissance des métiers et des filières du spectacle de la part du gouvernement.

L'expérimentation de petites formes ou d'actions locales est souvent bénévole. Certaines structures craignent qu'en montrant la capacité à agir bénévolement, les collectivités n'en prennent le pli et ne souhaitent plus financer la culture par la suite.

Les contraintes sanitaires viennent percuter **les contenus et modalités de création et de représentation**. Cela interroge l'acte théâtral dans ses fondements, notamment dans son « *adresse au public* », ainsi que dans son **économie globale**, de la production et de la diffusion (comment maintenir des équilibres avec de très petites jauges?).

Au niveau sociétal enfin, la crise révèle les dysfonctionnements de nos démocraties et des modèles de développement ultralibéraux, et laisse craindre un accroissement des inégalités, des précarités et des décrochages sociaux importants. Certains appellent à s'en inquiéter à se mettre en mouvement, localement, pour **imaginer des réponses solidaires**.

Les possibilités d'organiser des activités sont très contraintes par les mesures sanitaires. Plusieurs pistes sont toutefois évoquées :

- **des ateliers limités à 9 participants** et plutôt en extérieur (exemple à Narbonne dans les jardins cheminots, dans les vergers...);
- **des diffusion de solos ou petites formes**, bénévolement ou au chapeau, dans le jardin d'un Ehpad, sur une place de village... (programmations locales, tournées, plateaux itinérants) sur des réseaux de lieux à identifier (espace public, établissements spécialisés, marchés, camping...);
- **l'organisation de tournées locales hebdomadaires** (proposition de Stéphane Filloque - Carnage Production) de petites formes en extérieur, avec billetterie, bar et restauration, en trouvant un lieu de représentation en proximité chaque jour de la semaine.
- **élaborer des protocoles sanitaires spécifiques** à la marionnette, pour les résidences, diffusions de petites formes, interventions en extérieur ou en espace clos... afin d'outiller les structures dans leurs relations avec les collectivités et autres partenaires. Un groupe de travail au sein de la FAMO pourrait s'en charger.

Pour la suite

Gard-Lozère

La question des expérimentations et des coopérations en proximité est particulièrement débattue sur ce bassin d'activité.

➔ *La prochaine réunion portera sur les actualités et les perspectives pour l'été, en essayant de mobiliser plus de participants. Trois dates sont proposées les 3, 4 ou 9 juin (de 14h30 à 16h30). Sébastien proposera un sondage pour fixer la date.*

Aude-Arièges

L'Archipel (association La malle du Village) travaille à des propositions de diffusion en local en substitution du festival Un pavé dans la malle.

A Mirepoix, l'annulation du festival interroge les compagnies pour signifier le vide, pour que cela ne passe pas inaperçu. Une réflexion est en cours localement avec plusieurs pistes : installer une exposition temporaire de marionnettes le 6 août (dans les arbres du village, sur le marche...),

organiser une vente aux enchères, un cimetière de marionnettes (sans verser dans le funéraire), un repas partagé... Installer la scénographie du festival, sans aucun spectacle programmé. Organiser des visites de MIMA vide, faire des affiches « il ne se passe rien », éditer des fascicules qui explique ce qu'implique la mise en œuvre d'un festival (coût et retombées économique, vie sociale, emplois directs et indirect, rayonnement local et national...). Le message doit être précisé... et la réflexion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

Les JMM en Occitanie étaient prévues en mars dernier avec des propositions artistiques intéressantes. Celle de Mirepoix semble Covid-compatible : un circuit artistique (en petit groupes de 5 à 10 personnes) et un karaoké marionnette à la Minoterie. Il faudra attendre l'avis de la Mairie début juin.

➔ *La prochaine réunion portera sur les actualités, les JMM, MIMA et les perspectives et expérimentations. Emma proposera un sondage pour fixer la date.*

Haute-Garonne-Tarn-Nord-Aveyron-Gers

Au lendemain des annonces présidentielles en faveur des arts et de la culture, si certains sont rassurés, d'autres s'interrogent vivement sur la place de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Tout le monde n'a pas les capacités ou compétences pédagogiques, pour sensibiliser ou transmettre. De même que l'incitation à faire du développement local, en proximité, laisse entendre une sorte de repli sur soi qui s'ajoute au télétravail qui isole. Chacun est pris dans des contradictions, entre volonté de d'agir et impossibilité de se déplacer, volonté d'expérimenter même bénévolement et besoin de maintenir l'économie des structures, volonté de mener les réflexions collectivement et impossibilité de se réunir... Du temps doit être mis à profit pour revoir nos urgences, remettre de l'ordre dans nos priorités, et faire évoluer nos pratiques, nos dispositifs...

➔ *Une prochaine réunion est proposée le lundi 8 juin après-midi.*

Hérault-Sud-Aveyron-Est-Aude-PO

Constatant la faible participation à cette réunion (2 personnes) malgré un nombre d'inscrit plus important, il faudra veiller à mieux mobiliser par la suite.

➔ *Une réunion sera proposée début juin via un sondage pour fixer la date. Les échanges pourraient porter sur les formes de diffusion de l'été (guinguettes, plateaux itinérants) et l'EAC.*